

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

DIRECTION DES DOMAINES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE

CONSERVATION DE LA PROPRIETE FONCIERE DE NOSY BE

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION ET DE SITUATION JURIDIQUE

Délivré sur réquisition de Monsieur Marcel CHASTAN en date du 29 Septembre 2016, demeurant et domicilié à Ambatoloaka, Nosy-Be.

Le soussigné, Conservateur de la propriété Foncière à Nosy-Be, certifie que d'après les énonciations du livre foncier, la propriété dite «LES HAUTS D'ANDILANA» TN°1900-BO, sise à Andilana, Fokontany d'Antanamitarana, Arrondissement de Dzamandzar, Commune Urbaine et sous- préfecture de Nosy-Be, d'une contenance de : SEIZE HECTARES QUATRE VINGT QUATORZE ARES QUARANTE ET UN CENTIARES (16 HA 94 A 41 Ca) appartient a : -----

--LA SOCIETE MALGACHE DE PROMOTION ET D'INVESTISSEMENT (S.M.P.I.), société à responsabilité limitée au capital de 10.000.000 Fmg, ayant son siège social à Ambatoloaka BP 26 Nosy-Be, représentée par son gérant statutaire Mr Marcel CHASTAN----

-----En qualité de propriétaire -----

Il certifie en outre que jusqu'à ce jour exclusivement, ladite propriété n'est grevée d'aucune charge ni d'aucun droit réel immobilier. -----

N.B : Le présent certificat n'est valable que sur présentation de son original dûment revêtu du sceau du service, signé du Conservateur ou de son fondé de pouvoirs.

Coût : Ar. 2.000
Salairé n°047/34-Dom-C



A NOSY-BE, le 03 Octobre 2016



BE Pascal
Inspecteur des Domaines et
de la Propriété Foncière